

## AVIS PUBLIC

# VILLE DE MONTRÉAL

## ARRONDISSEMENT ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

**AVIS** est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de sa séance tenue le 4 avril 2011, les ordonnances suivantes en vertu des règlements indiqués ci-dessous:

- **ORDONNANCE NUMÉRO 2011-26-072**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « **Fête de la Madonna** », qui aura lieu les 13 et 14 août 2011, entre 9 h et 23 h, sur le site du parc Dante et sur la rue Dante, entre l'avenue Henri-Julien et l'avenue De Gaspé, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2011-26-073**, permettant la vente d'articles promotionnels, de nourriture, de boissons alcooliques ou non, de même que la consommation de boissons alcooliques sur le domaine public, dans le cadre de l'événement « **Fête de la Madonna** », qui aura lieu les 13 et 14 août 2011, entre 9 h et 23 h, sur le site du parc Dante, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2011-26-074**, permettant la fermeture de la rue Dante, entre l'avenue Henri-Julien et l'avenue De Gaspé, à l'occasion de l'événement « **Fête de la Madonna** », qui se tiendra les 13 et 14 août 2011, entre 9 h et 23 h, et ce, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2011-26-075**, permettant le ralentissement temporaire de la circulation sur des voies publiques désignées du territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie le 14 août 2011, entre 12 h et 13 h 30, dans le cadre de l'événement « **Fête de la Madonna** », en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3).

Toute personne intéressée peut consulter ces ordonnances au bureau Accès Montréal situé au 5650, rue D'Iberville, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi de, 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 24 mai 2011

---

Me Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA  
Secrétaire d'arrondissement